Le Challenge Mobilité Auvergne-Rhône-Alpes, qu'est-ce que c'est ?

Le 6 juin, c'est l'occasion de tester le temps d'une journée un mode de déplacement alternatif à l'usage individuel de la voiture. A vélo, à pied, en covoiturage, kayak, en transports en commun, peu importe tant que vous n'êtes pas seul.e en voiture !

Pourquoi ?

Pour encourager vos salariés à changer durablement de modes de déplacement

Auvergne-Rhône-Alpes

Challenge Mobilité !

Au travail j'y vais autrement.

Mardi 6 juin 2023

Quels outils, aides et accompagnement sont mis à disposition ?

Des relais locaux, qui vous accompagneront tout au long de l'animation et de la préparation au Challenge

Des webinaires, pour vous conseiller dans l'organisation et répondre à vos questions

Un kit de com' pour annoncer en interne votre participation et animer votre journée

LES AVANTAGES POUR VOTRE ÉTABLISSEMENT...

- UN OUTIL GRATUIT ET CLÉ EN MAIN
- L' ANIMATION DE LA DÉMARCHE RSE, DU PDME, ETC.
- LA MISE EN AVANT DE VOTRE POLITIQUE MOBILITÉ
- UNE RÉDUCTION DE VOTRE EMPREINTE CARBONE

... ET POUR VOS SALARIÉS

- DES OFFRES MOBILITÉ RÉGIONALES ET LOCALES POUR LE JOUR J
- UN MOMENT DE CONVIVIALITÉ
- UN PAS POUR L'ENVIRONNEMENT !
- UNE VALORISATION DES USAGERS EN MODES ALTERNATIFS

10 lauréats et de nombreux prix à gagner !

J'INSCRIS MON ÉTABLISSEMENT

challengemobilite.auvergnerhonealpes.fr

La Région Auvergne-Rhône-Alpes